

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Maurs (Cantal) qui présente des dons et fait l'éloge du représentant Bô, en mission dans le département, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Maurs (Cantal) qui présente des dons et fait l'éloge du représentant Bô, en mission dans le département, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 401;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27010_t1_0401_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

6

La Société populaire de Nemours (1) offre un cavalier armé, monté et équipé. Ce jeune guerrier est présenté à la barre par son père, qui se félicite d'avoir d'autres défenseurs à donner à la patrie, et des vengeurs à un de ses fils mort pour la cause de la liberté (2).

[Nemours, 24 flor. II] (3).

« Citoyens représentants,

Le bonheur du peuple dépend de sa volonté constante à seconder les mesures vigoureuses et énergiques que les représentants prennent pour achever de terrasser les vils esclaves des despotes coalisés. La Société populaire de Nemours réunie aux citoyens de la commune pénétrée de ces principes vous présente un cavalier jacobin monté, armé et équipé. Ce cavalier pris dans le sein de cette Société, brûle du désir d'aller [pendant] cette campagne, partager avec un frère qu'il a déjà aux frontières, la gloire d'exterminer jusqu'au dernier des tyrans. Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne. »

GALLOCHER, LARESCHÉ, RIFFÉ.

[Le cⁿ Rousseau, à la Conv.] :

« Citoyens Législateurs,

Le plus beau moment de ma vie est celui où en parlant aux représentants du peuple français, je leur offre, dans la personne de mes enfants, de nouveaux défenseurs de la patrie. Déjà l'un combat, depuis le moment de la révolution, pour la liberté et l'égalité, et peut-être il a péri victime de son patriotisme; il m'en reste trois, tous animés comme leur aîné du désir de servir la République, mais deux sont encore trop faibles pour venger la mort de leur aîné.

Celui que je vous présente aujourd'hui est membre comme moi de la Société populaire et citoyen de la commune de Nemours; il a demandé au nom de l'une pour combattre et anéantir les tyrans armés contre nous, avec la qualité glorieuse de chevalier jacobin; la Société populaire de la commune l'a choisi parmi d'autres concurrents et l'a jugé digne de cet honneur. Leurs espérances ne seront pas trompées. En le présentant moi-même à la Convention je deviens garant de son courage et je répons qu'il remplira sa tâche.

7

La Société populaire de Maurs, département du Cantal, annonce 50 quintaux de métal de cloches, 147 chemises, 12 paires de souliers, 62 paires de bas, 9 draps de lit. Elle invite la Convention à demeurer à son poste, et la remercie d'avoir envoyé dans le Cantal le représentant Bô.

(1) Seine-et-Marne.

(2) P.V., XXXVII, 268. Mon., XX, 501; J. Sablier, n° 1324; Feuille Rép., n° 319.

(3) C 302, pl. 1088, p. 19 et 21.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de salut public (1).

[Maurs, 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Nous avons été pénétrés d'indignation et d'horreur en apprenant l'affreuse conspiration tramée dans les ténèbres contre la République. Grâce immortelles te soient rendues, Providence tutélaire, qui veilles sur les destinées de la France; sans ta puissante protection, sans la mâle activité et la surveillance infatigable de nos représentants, la liberté et l'égalité (ces rares bienfaits des cieux) couraient risque d'être noyées dans le sang de leurs plus ardens défenseurs.

Nous vous félicitons, Législateurs, des glorieux succès de vos travaux; pilotes habiles et infatigables, vous seuls pouvez conduire au port le vaisseau de l'Etat. Déjà ce précieux vaisseau, si souvent contrarié par des vents ennemis, poursuivi par les corsaires et les forbans, cingle à pleines voiles vers son heureuse destination. L'étoile de salut public qui le dirige, brille de tout son éclat. N'abandonnez pas le gouvernail sans avoir anéanti toutes les factions, fondé l'empire des vertus républicaines et établi la République sur des bases fermes et inébranlables. Restez à votre poste jusqu'au moment où vous aurez consommé le bonheur du peuple, ce bonheur qui sera votre ouvrage sera aussi votre plus douce récompense.

Le choix que vous avez fait du représentant Bo pour le département du Cantal a comblé de joie les vrais amis de la liberté. L'aménité de ses mœurs et l'austérité de ses principes lui ont obtenu les succès les plus mérités. Sa conduite ferme et prudente doit servir de reproche ou de modèle à ceux qui comme lui seront chargés de faire respecter et chérir la révolution.

Nous avons fourni pour les besoins de la République environ 50 quintaux de métal de cloches, et de cuivre ou d'étain, 12 quintaux d'argenterie d'église, 22 marcs.

Nous déposons aujourd'hui sur l'autel de la patrie 147 chemises, 12 paires de souliers, 62 paires de bas, 9 draps de lit, 3 décorations militaires et une croix de Malthe.

Nous joignons à cette offre celle de nos cœurs, de notre sang, de nos biens, pour le maintien de la cause sacrée que nous défendons. »

DARVES (présid.), GOURDON, HONAUX, LABORIE, MARCHAL, CARRAYROU, BOUZIÈRES [et environ 22 signatures illisibles].

8

La commune de Pontarlier écrit qu'elle a fait remettre au district 25 marcs 2 onces 2 gros d'argenterie, elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVII, 268. Bⁿ, 29 flor. et 2 prair.

(2) C 302, pl. 1088, p. 15.

(3) P.V., XXXVII, 269. Bⁿ, 29 flor. et 2 prair. (suppl.).